

ALGER

Une nouvelle direction syndicale

J'ai suivi de bout en bout le 2^e Congrès de l'U.G.T.A. (23-27 mars) ; l'impression sur place comme celle qui découle du recul vont dans le même sens : importance et qualité de ces débats. Je vais m'efforcer ici de préciser ces deux caractéristiques tout en tenant compte de l'assez mauvaise information qui circule généralement sur le compte de l'Algérie. On se souvient du 1^{er} Congrès de l'U.G.T.A., tenu au mois de janvier 1963 : assez unanimement, il avait laissé mauvais souvenir. Il s'était en effet déroulé alors qu'au niveau même des options, l'Algérie ne paraissait pas avoir émergé de la confusion ; il en était de même au niveau du personnel gouvernemental : pour Ben Bella, il s'agissait déjà de proposer un type de syndicat gestionnaire qui refusât de se confiner dans une pratique revendicative dite « ouvriériste », et qui permît d'intégrer les masses paysannes dans les rangs syndicaux. Pour ce qu'on avait appelé « l'opposition », il convenait de ne pas tirer de chèque en blanc au nom d'une participation syndicale, alors que l'option socialiste était encore peu visible et incertaine dans les faits. Dégagées de la passion du moment, telles étaient, en gros, les positions en présence ; comme ce fut souvent le cas alors, la contradiction fut levée non sans violence et non sans accroc à la démocratie. Le résultat fut également la mise en place d'une équipe dirigeante dont tout porte à croire aujourd'hui qu'elle ne fut guère à la hauteur de ses tâches. Depuis cette époque, la confusion s'est largement décantée tout au long d'une série de mesures et de congrès qui ont permis de doter l'Algérie d'une doctrine cohérente, permettant de bien délimiter la période transitoire traversée actuellement par la révolution algérienne. Signalons pour mémoire : les décrets de mars 1963 qui codifient l'autogestion, les congrès de l'autogestion agricole (octobre 1963) et industrielle (mars 1964), les assises du F.L.N. et la promulgation de la Charte d'Alger (avril 1964), le congrès constitutif de la « Fédération des Travailleurs de la Terre » (décembre 1964). Toute cette activité, qui laisse de côté de multiples assises locales et dont l'analyse détaillée permettrait de suivre le

développement dans les faits de la révolution, a abouti à ce que ce 2^e Congrès soit décisif sur les deux plans principaux à partir desquels il convient de l'estimer : très large démocratie accompagnant les discussions, les votes, les résolutions ; d'autre part, définition d'une véritable charte syndicale précisant les objectifs de la période transitoire et les tâches échelonnées de l'U.G.T.A., ce qui constitue à n'en pas douter un approfondissement de la Charte d'Alger.



(Photo Kagan)

FRANTZ FANON : *Une entreprise du bâtiment gérée par les ouvriers.*

Doctrine et applications de l'U.G.T.A.

Toutes les assises, toutes les discussions en Algérie sont en premier lieu un excellent moyen de cerner de plus en plus la réalité de la situation actuelle. Tout d'abord, la contradiction fondamentale entre un secteur développé de l'économie par rapport à un secteur sous-développé dont la mise en mouvement devient de plus en plus la préoccupation majeure du syndicat et de la révolution. Mais au sein même du secteur développé, on distinguera plusieurs modes de production.

Un mode de production socialiste réalisé à

travers l'autogestion, qui dans le secteur agricole touche 2,7 millions d'hectares (les meilleures terres, sur un total de 6,8 millions) pour 250.000 travailleurs, et qui dans le domaine industriel ne concerne que 10 à 15 % de l'industrie nationale pour 15.500 ouvriers. Vis-à-vis de cet ensemble autogéré, doctrine et tâches sont précisées en toute clarté : la grève y est condamnée, le véritable problème consiste à étendre l'emprise de l'autogestion, à en améliorer le fonctionnement, de manière à lui donner un rôle de plus en plus important dans la formation du revenu national. Tout en s'efforçant, par un immense effort de formation, d'accroître ce que l'on appelle ici la « mentalité socialiste » (contre le gaspillage, pour la compétence technique, etc.) des travailleurs, on s'attachera à une structuration plus efficace du secteur autogéré, notamment à rencontre de la bureaucratie afin de parvenir à une meilleure rationalité de la production. D'où l'importance de la mise sur pied rapide des « Conseils communaux de l'autogestion » : cellule de base au niveau de la commune (devant comprendre deux tiers de producteurs), permettant d'établir le lien entre la future planification d'ensemble et l'autonomie des exploitations en autogestion. Cette décentralisation nécessaire, mais non anarchique, facilitera la rationalisation de la commercialisation, du financement, etc.

Cette réforme, déjà réclamée lors de précédents congrès, est au centre des revendications de l'U.G.T.A. qui y voit l'un des principaux moyens de faire participer réellement les travailleurs à la vie politique, sociale et économique du pays. En outre, ce système de relations constituera le meilleur barrage sur le terrain à la bureaucratie. Sur le plan de l'autogestion industrielle, l'U.G.T.A. réclame l'application des décrets de juin 1964, consécutifs à son congrès de mars et qui définissent la structuration d'un secteur minoritaire particulièrement vulnérable.

Secteur privé

A côté de ce secteur « socialiste », on distinguera le secteur privé dont on convient de la nécessité actuelle, mais provisoire. Sur le plan industriel, on s'efforcera de parvenir à une véritable autogestion, notamment en étendant les pouvoirs du comité d'entreprise « au contrôle de la production et des politiques commerciale et financière » ; la grève n'y est admise qu'en dernier recours, dans la mesure où auront été épuisées toutes les tentatives de négociation entre le syndicat, le parti et le patronat. Dans le domaine agricole, la propriété privée n'est plus que nationale (environ 23.000 propriétaires impor-

tants). Faisant suite aux récentes assises du Comité central, l'U.G.T.A. met l'accent sur les structures d'accueil nécessaires pour réaliser la réforme agraire (les nationalisations, vues plus haut) et sur le caractère net, mais prudent et évolutif qui doit accompagner cette opération (abolition de la grosse propriété foncière, limitation de la propriété privée, nationalisation des terres des non-exploitants, mise en valeur des terres domaniales et communales, promulgation d'une statut des coopératives de petits paysans, en vue de créer un « mouvement coopératif qui devra entraîner l'adhésion volontaire et progressive de tous les fellahs, etc.).

Toutefois, dans le but d'éviter l'éparpillement des énergies, la récente « Fédération des Travailleurs de la Terre » pourra être considérée comme le cadre de ces masses de paysans pauvres, « à condition que la direction en soit toujours assurée par les bénéficiaires de la réforme agraire » (précautions vis-à-vis de la bureaucratie). Enfin, contrairement à certaines thèses passées, l'U.G.T.A. prend bien note que la réforme agraire, pour nécessaire qu'elle soit, ne saurait être la panacée universelle et elle souligne fort bien que pour réussir, la réforme agraire doit être accompagnée d'une industrialisation efficace et conséquente.

On ne manquera pas non plus de souligner que contrairement aux nationalisations abusives, l'U.G.T.A. réclame la constitution de coopératives pour les petits commerçants et artisans et suggère la promulgation d'un code des investissements relatif aux capitaux nationaux. Signalons également le secteur mixte.

Le tableau serait incomplet si, en plus de ces objectifs économiques et politiques, on ne mentionnait pas l'importante élaboration de ce 2^e Congrès dans les domaines de la formation professionnelle et de la législation sociale. Revendiquant une unité dans la conception et l'exécution de la formation professionnelle, les décisions passent en revue toutes les carences de l'organisation sociale restée pratiquement intacte et elles proposent toute une série de mesures.

Fin et moyens d'une démocratie vivante

On l'a dit et répété, la bureaucratie constitue l'un des principaux dangers pour la révolution algérienne. Dans son déroulement et dans ses textes, le 2^e Congrès de l'U.G.T.A. a pris précisément l'allure d'une manifestation antibureaucratique où la démocratie réelle est venue

supplanter la relation administrative et autoritaire.

Définissant la bureaucratie comme « un centralisme non démocratique qui tend à liquider la propriété sociale des moyens de production au profit de la propriété étatique », le 2^e Congrès a mis l'accent sur les caractères que devrait revêtir la planification, au demeurant nécessaire dès aujourd'hui, même sous une forme embryonnaire, de façon, précisément, à contester la direction bureaucratique. Cette planification « de conception démocratique et d'exécution impérative » (particulièrement dans les secteurs autogéré et étatique) peut en effet démarrer sous la forme d'un pré-plan (pour lequel il existe des chiffres et des données suffisants). L'U.G.T.A., au sein de cette pré-planification, a un grand rôle à jouer, tant dans l'élaboration que dans l'application, car elle constitue le principal cadre où sont groupés les travailleurs (à noter à ce sujet la priorité accordée au secteur sous-développé comme principal bénéficiaire de ce démarrage de la planification).

Mais, au-delà des motions, des recommandations qui soulignent le rôle de la classe ouvrière dans la lutte contre la bureaucratie et pour la poursuite de la révolution, il y a eu la manière dont s'est déroulé le congrès. En premier lieu, on remarquera l'absence de toute intervention de l'administration ; ces assises ont été de bout en bout l'œuvre des délégués : un travail important a été réalisé en commissions, mais le résultat en a été constamment soumis aux votes et amendements des congressistes et aucun huis clos n'a été prononcé. Il est important également de souligner qu'aucun membre de l'ancienne Commission exécutive n'a été réélu alors qu'il semble bien qu'au début on ait voulu en maintenir quelques représentants ; de même, sur six rapports, 5 ont été purement et simplement refusés (1). Les attaques contre l'ancienne gestion ont été particulièrement âpres et n'ont pas hésité à aborder des questions aussi épineuses que les finances. Dirai-je que, pour ma part, j'ai parfois éprouvé le sentiment d'une systématisation dans la critique du passé, qui dans les interventions des délégués, mais heureusement pas dans les motions finales, ne permettait pas toujours de voir ce qu'il aurait fallu faire pour ne pas aboutir à l'échec. On a peut-être mis trop l'accent sur les incompétences personnelles par rapport aux difficultés objectives.

En outre, caractéristique qui est un signe des temps, ce congrès est le premier qui ait vu une participation des travailleuses : vingt femmes, dont certaines sont intervenues à la tribune, malgré l'hostilité visible d'une minorité de

délégués. Enfin, sans accorder, à notre tour, une importance excessive aux personnes, il semble néanmoins que la nouvelle C.E. soit composée de membres compétents, lucides et honnêtes et ayant la confiance de l'ensemble du congrès (où il manque néanmoins des représentants du secteur socialisé). Seul l'avenir dira si les promesses contenues dans ce congrès se réaliseront ; du moins doit-on noter pour aujourd'hui la valeur des textes et des dirigeants.

L'U.G.T.A. dans le développement de la révolution

Pour un observateur étranger, on est parfois amené à commettre des confusions entre le rôle des différentes organisations algériennes. Il est vrai aussi que ce chevauchement est parfois perceptible sur le terrain où l'expérience concrète n'a pas toujours permis de bien délimiter les fonctions de chacun. Un délégué a pu ainsi souligner que le parti d'avant-garde comptait 400.000 membres alors que le syndicat de masse n'en comptait que 200.000 ! C'est qu'en vérité, la décantation non seulement des idées, mais également des structures se fait en marchant et qu'à l'origine le système n'existait que sur le papier pour ne se remplir qu'au fur et à mesure du développement de l'expérience. Ce qui est important après ce 2^e Congrès, c'est que l'on distingue plus nettement le rapport entre le parti et le syndicat et que, d'autre part, l'on perçoit mieux le rôle spécifique du syndicat dans le cadre de la période de transition. Pour l'U.G.T.A., le syndicat sera le grand pourvoyeur de militants et de cadres du parti ; réciproquement, le parti définit les grandes options et il jouera le rôle d'arbitre dans le cas de conflits entre l'Etat et les travailleurs. Et, de fait, il nous semble bien (mais peut-être nous trompons-nous?) que le parti, à l'heure actuelle, a plus l'allure d'un état-major, d'un cerveau (malgré son plus grand nombre d'adhérents) où certaines commissions d'élaboration sont particulièrement efficaces, tandis que le syndicat groupe ceux qui touchent de plus près les problèmes quotidiens : les travailleurs.

Il reste évidemment à observer quelle sera la portée du 2^e Congrès sur l'ensemble des travailleurs, il reste évidemment à attendre que les textes se réalisent dans l'activité concrète et quotidienne ; mais il semble que désormais l'Algérie se soit dotée d'une doctrine et d'un système cohérents, où les étapes et les moyens sont précisés. Sans que l'empirisme soit totalement abandonné (et, pour ma part, je ne

crois pas que ce soit souhaitable, car pour la pensée socialiste le laboratoire algérien est d'un grand apport), désormais une pensée éclairée l'ensemble et facilitera grandement la marche. Les quelque soixante délégations étrangères ne s'y sont pas trompées, particulièrement celles d'Afrique et d'Asie pour qui le poids de l'Algérie ne relève pas seulement de la politique extérieure, mais aussi, sinon en fait, surtout de ses transformations intérieures dans un sens révolutionnaire.

Claude Glayman.

(1) Pour un public français, il est utile de mettre en évidence le rôle qu'est appelée à jouer l'émigration algérienne. Son porte-parole à Alger prononça un rapport remarqué et assez remarquable. Seul, à vrai dire, Bruno Trentin (C.G. I.L.) fit un effort de réponse afin de souligner les liens entre l'expérience algérienne et les mouvements ouvriers européens. Pour la France, il y avait la C.G.T. et la C.F.D.T.